

**Bulletin d'inscription
sur www.cipac.net
Renseignements :
formation@cipac.net
01 44 79 10 85**

Siret 415 293 208 00054
Organisme de formation
no 11 75 39734 75
Référéncé au Datadock
TVA non applicable
en vertu de l'article 261-4°-4°-a
5° alinea du CGI

Médiation et accessibilité : développer des pratiques inclusives et un accueil adapté

Dans leur volonté de mettre en place une véritable politique inclusive, les structures culturelles peuvent se trouver démunies de repères et de méthodes. Cette formation consacrée à la question de l'accessibilité à la culture et à la création propose d'appréhender les différentes familles de handicap pour savoir mettre en œuvre des actions adaptées. Elle s'appuie sur des exemples concrets et des ateliers répondant aux besoins et aux attentes des personnes en situation de handicap.

PUBLICS

Cette formation s'adresse aux responsables ainsi qu'aux personnes chargées des publics, de la médiation et des enjeux de l'intégration du handicap dans une politique d'établissement.

DOMAINES DE COMPÉTENCES

PROFESSIONNELLES

- Médiation culturelle
- Gestion de projet
- Développement des publics

PRÉ-REQUIS

Professionnels d'au moins un an d'expérience dans les domaines de compétences précités.

FORMACODE® : 44079

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Transmission de documents pédagogiques (déroulé de formation, références, outils...).
- Exercices pratiques.
- Supports pédagogiques projetés.

ATTESTATION DE FORMATION

Il sera demandé au stagiaire de signer une feuille d'émargement par demi-journée.
Une attestation de formation lui sera remise à l'issue du programme s'il en a suivi l'intégralité avec assiduité.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

Afin de déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances et compétences visées par les objectifs du programme, un bilan de fin de formation lui sera soumis à l'issue de la session. Celui-ci permettra également de recueillir son appréciation de la formation.

EFFECTIFS FORMÉS

Cette formation est organisée pour un effectif maximal de 15 stagiaires.

CONTENU

1/ Le handicap : définition et cadre juridique

- Définition et évolution des représentations du handicap.
- Cadre juridique : CIDPH, OMS, loi du 11 février 2005.
- *Crip Studies* et anti-validisme.

2/ Les différentes familles de handicap

- Connaître et comprendre les différents types de handicap : moteur, visuel, auditif, psychique et cognitif.
- Besoins et enjeux liés à l'accessibilité culturelle.
- Les techniques d'accueil adaptées aux différents types de handicap.

3/ Concevoir des dispositifs de médiation accessibles

- Principes de l'accessibilité universelle.
- Création de dispositifs adaptés.
- Exemples de dispositifs et partage de ressources.

4/ L'institution et l'accessibilité

- Mobiliser l'ensemble des équipes autour des enjeux d'accessibilité.
- Identifier les bonnes pratiques et les leviers d'action.
- Développer une politique d'accessibilité durable.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de cette formation, le stagiaire sera en mesure de :

- Identifier les besoins spécifiques des différentes familles de handicap.
- Mettre en place une politique d'accessibilité adaptée aux spécificités de sa structure.
- Concevoir des actions de médiation adaptées aux personnes en situation de handicap.

FORMATRICE

Laure Delclaux • Coordinatrice de projets, référente accessibilité et handicap du Frac Ile-de-France.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dates : mercredi 2 et jeudi 3 décembre 2026

Durée : 2 jours, soit 14 heures de formation au total

Frais de formation : 750 euros coût net

Horaires : 10h-13h et 14h-18h

Lieu : Paris - République